

Faire entendre sa voix. Le courrier des lecteurs dans les trois quotidiens marseillais

Sonia Branca-Rosoff;Cécile Marinelli

Mots, Année 1994, Volume 40, Numéro 1

p. 25 - 39

[Voir l'article en ligne](#)

FAIRE ENTENDRE SA VOIX. LE COURRIER DES LECTEURS DANS LES TROIS QUOTIDIENS MARSEILLAIS

Analyse des lettres de lecteurs envoyées en novembre 1992 aux trois quotidiens de Marseille. Deux aspects sont envisagés : d'une part, décrire à travers les postures énonciatives des scripteurs l'image de leur relation à leur journal ; d'autre part, dégager les trois formes principales de discours qui leur permettent de mettre en place les thèmes dont parlent leur lettre, et de leur donner un statut légitime.

Page 25 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Sonia BRANCA-ROSOFF

Cécile MARINELLI

Université de Provence

Faire entendre sa voix Le courrier des lecteurs dans les trois quotidiens marseillais

Le courrier des lecteurs occupe une place à part dans les journaux. Il met à l'épreuve les discours politiques, car il permet d'appréhender ce qui en a été « entendu ». On y mesure l'écart entre l'évènement construit par les médias et les préoccupations du public. Mais il n'est pas seulement « en écho à », il sert aux lecteurs à s'inscrire dans le débat public. Communiquer ses opinions à la rédaction, chercher à leur assurer une large diffusion, c'est, pour un moment, passer du statut de récepteur anonyme à celui d'acteur qui demande à être écouté.

Pour étudier ces thèmes, il a paru intéressant d'examiner le courrier reçu pendant un mois par les trois quotidiens de la région marseillaise, le *Provençal* (mouvance socialiste), le *Méridional* (droite) et la *Marseillaise* (communiste). Les rédacteurs nous ont autorisées à utiliser les textes, qu'ils aient été par la suite publiés ou qu'ils aient été écartés.

De tels documents ont déjà suscité l'intérêt des chercheurs en sciences du langage. En 1983, dans un travail pionnier, M. Ebel et P. Fiala ont recueilli les lettres envoyées dans les années 1970 à des journaux de Lausanne lors des campagnes de vote sur l'immigration. Ils étudient l'argumentation politique dans le langage quotidien en centrant leur travail sur les reprises, transformations et retournements des mêmes formules d'*Überfremdung* (surpopulation étrangère) que s'échangent partisans et adversaires de la limitation